

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 24 JANVIER 2017

**Membres présents** : S. BERTHON BENOIT, N. DEMANGEL, R-M. FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, A. LEBON, M-C. LEBON, C. REYNAUD, C. PAYEN, B. SALOMON, G. ZILBERMAN, N. MANY (Activ'Seniors), C. MATAS (BVAC), C. COURAUD (UBD MJC 26/07)

**Membres représentés** : P. BARD et C. GINOUX (MJC Gd Charran) par C. PAYEN, J. BROCHIER par C. JULIEN, M. CHARRIERE par A. LEBON

**Membres excusés** : D. FLEURY, A. MINARD (Les Givrés)

**Membres absents** : C. PEYRE, G3L, J-B. RYCKELYNCK (Mairie de Valence)

19 votants dont 4 pouvoirs - Secrétaire de séance : Nicole DEMANGEL

Information : Mme Séverine YESSARI a déposé sa démission du Conseil d'Administration.

Présentation du chargé de mission MJC Drôme Ardèche : Christian COURAUD

### **1 / Approbation du compte rendu du CA du 07 Décembre 2016** (17 votants dont 4 pouvoirs)

Modification : nom du cabinet comptable : « Olivier SACHET - SARL COMPTAJEF»

Le compte rendu ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

### **2 / Personnel MJC**

- Prime exceptionnelle :

Compte tenu de la vacance du poste de direction, le personnel permanent assure le fonctionnement de la MJC. Le bureau propose de verser une prime exceptionnelle à chaque salarié permanent de la MJC selon des modalités différentes (implication, responsabilité, présence).

Le coût total de cette prime est de 4400€. Elle sera versée le mois de la nomination du nouveau directeur.

Le CA approuve à l'unanimité la proposition du bureau.

Concernant les rencontres individuelles annuelles, elles auront lieu à l'arrivée du directeur.

- Poste de direction (19 votants dont 4 pouvoirs)

La Présidente informe les administrateurs de la décision du Conseil Municipal du 19 Décembre actant le versement d'une subvention complémentaire de 64000€ en 2017 pour le financement associatif du poste de direction. Monsieur le Maire a souligné la bonne collaboration entre la municipalité et l'association. Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité cette proposition.

La municipalité a validé aussi l'augmentation du même montant pour le compte de la MJC Grand Charran, soit un total de 128000€ pour les 2 postes de direction. Les 2 MJC ont pris la décision de mutualiser ce financement pour disposer de compétences identiques sur les 2 associations.

A l'interne, le poste a été proposé à l'ensemble des salariés permanents. Aucun personnel ne s'est positionné.

A l'unanimité, les administrateurs mandatent les membres du bureau pour préparer les documents contractuels à l'embauche d'un directeur (contrat de travail type, délégations de responsabilité, fiche de poste) sachant que l'ancien directeur fédéral pourrait être intéressé par le poste. A la charge du bureau d'engager la discussion.

### **3 / Projet social**

Il est en cours de renouvellement. La CAF a été rencontrée en Décembre sur les différents axes du projet.

Le dossier de demande de renouvellement présentera 3 demandes d'agrément :

- Un agrément Centre Social pour le compte de la MJC Châteaufort

- Un agrément Animation Collective Familles pour le compte de la MJC Châteauvert
- Un agrément Espace de Vie Sociale pour le compte de la MJC Grand Charran.

La convention répartissant les fonds attribués pour l'agrément Centre Social entre chaque MJC reste d'actualité. Les agréments Espace de vie sociale et animation collective familles reposent sur les mêmes montants (plafond annuel de 21000€ par agrément).

Compte tenu de la situation de vacance des postes de direction, les conseillers de la CAF ont suggéré aux 2 MJC d'adresser un courrier à la CAF demandant une dérogation exceptionnelle pour le retour du dossier mais aussi pour solliciter la continuité du financement de l'agrément en cours. La CAF a donné une suite favorable à leur demande et le délai a été porté à la fin du mois de Février pour le dépôt du dossier.

A propos du contenu, une nouvelle répartition des interventions sur le secteur est mise en oeuvre.

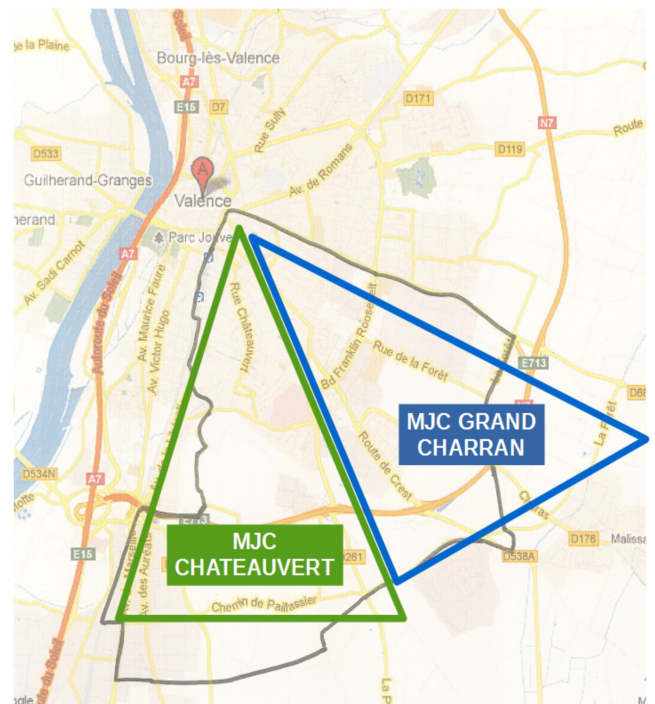
2 principes sont énoncés pour le futur projet social :

### ***Diversification concentrique***

Les MJC de Valence vont s'efforcer de tenir compte de leurs compétences acquises pour mettre en place des activités et des services dans des domaines qui soient utiles et attrayants pour la population. L'approche retenue dans notre situation sera concentrique. Elle consiste à introduire de nouvelles activités et services complémentaires à ce qui existe déjà. Ces nouveautés seront en principe destinées à de nouvelles couches de population, qui, jusque là, étaient très peu touchées par l'action collective des 2 associations.

### ***Extension géographique***

Les MJC de Valence, après ce premier projet social, doivent renforcer leur présence active sur les secteurs avoisinant leur premier territoire d'intervention, en faisant connaître les activités et les services auprès du plus grand nombre.



## **4 / Etat des lieux financiers**

La situation financière au 30 Novembre 2016 présente un excédent intermédiaire de 42000 euros soit 7% du budget mais certaines dépenses n'ont pas été effectuées comme l'aménagement de l'accueil. Cette situation est temporaire car il reste le mois de Décembre et les écritures de régularisation de l'année.

Les administrateurs conviennent qu'il est urgent de réfléchir à la création d'un poste d'animateur Jeunesse compte tenu du déplacement de la mission du poste de responsable jeunesse vers l'enfance et la petite enfance. Actuellement, la MJC dispose d'une animatrice Jeunesse en Contrat d'Avenir jusqu'au 31 Août 2017.

## **5 / Réseau des MJC**

La fédération régionale liquidée en Novembre laisse un vide certain dans l'animation du réseau des MJC.

A l'échelle départementale, l'Union des MJC en Drôme Ardèche travaille à la réorganisation du réseau. Les statuts de l'association doivent être mis à jour permettant ainsi l'affiliation et l'adhésion des MJC locales sous un autre format. Le coût de l'adhésion devrait être sensiblement identique à celui de la fédération régionale. Cette affiliation permettra de réaffirmer l'appartenance au réseau des MJC, de faire vivre une animation de proximité et de disposer d'un appui.

L'Assemblée Générale de l'UBD aura lieu le 08 Avril et un CA est prévu le 08 Mars.

Les conventions liant l'UBD et les Conseils départementaux ont été renouvelées pour 2017. Les administrateurs regrettent toutefois la décision du Conseil Départemental de la Drôme de baisser sa participation au financement de l'UBD et de ses actions (-39000€). L'UBD a décidé toutefois de maintenir ses actions.

**Festival OREILLES DU RENARD : Portes les Valence - Espace Cristal**

Compte tenu de la situation du réseau, des financements en baisse, du lieu (déroulement en intérieur), l'édition est revue avec une organisation plus légère. Le cofinancement MJC est renouvelé. Le CA approuve par 16 voix POUR et 2 Abstentions une participation de 2000€ au budget artistique du festival.

A l'échelle régionale, une rencontre inter associations départementales est prévue le 11 Février avec la présence de la Confédération des MJC de France pour travailler à la création d'une union régionale.

## **6 / Soirée CABARET - OUKENKOI**

Dans le cadre des 40 ans de la MJC, 2 soirées festives sont organisées les 10 et 11 février.

80 personnes/soirée sont prévues. Il y a un directeur artistique et une compagnie qui assure l'animation.

La logistique est du domaine du bénévolat. La partie artistique est à la charge de la MJC (2000€).

## **7 / Divers**

### **- 40 ans de la MJC**

Le CA approuve l'édition de timbres à l'effigie des 40 ans de la MJC.

### **- Conférence gesticulée le 26 Janvier sur les résistances au sein de l'éducation nationale**

- **Consultation BAFA** de la ville de Valence prévue en Février 2017 : La MJC répondra avec le concours de son partenaire, le CFAG.

- **Présence des salariés au CA** : Les administrateurs conviennent qu'il est intéressant de solliciter ponctuellement les salariés permanents pour des présentations et des échanges sur les projets et les actions.

**PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION :**

LUNDI 06 MARS à 19h00

MARDI 04 AVRIL à 19h00

JEUDI 04 MAI à 19h00

**PROCHAIN BUREAU**

MERCREDI 15 FEVRIER à 15h00